

Le marché du véhicule électrique poursuit sa course et affiche + 55% !

En France, 1 621 véhicules électriques ont été immatriculés en mars 2015.

Le marché du véhicule électrique affiche une hausse de +55% par rapport à mars 2014.

La récente mise en place du superbonus va conforter la hausse du marché amorcée en début d'année et rendre la mobilité électrique accessible à un plus grand nombre.

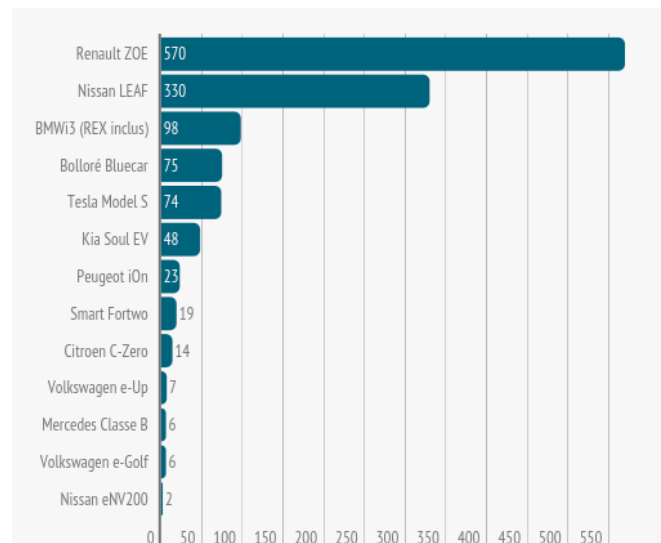
Le marché du véhicule électrique conforte sa progression en mars 2015 avec 1 621 immatriculations toutes catégories confondues, soit 580 modèles de plus qu'en mars 2014.

Véhicules électriques particuliers (VP)

En mars 2015, le segment des véhicules électriques particuliers confirme sa hausse avec 1 199 immatriculations (vs 713 en mars 2014). L'électrique représente ainsi 0,6% part du marché automobile français.

La Renault ZOE domine toujours les ventes avec 570 immatriculations, soit 48% de parts de marché. La Nissan LEAF se classe en deuxième position avec un beau score de 330 immatriculations, devant la Bolloré Bluecar (75), la Tesla Model S (74) et la Kia Soul EV (48).

A noter également la belle performance de la BMWi3 qui enregistre 97 immatriculations dont 72 avec range extenders.



Véhicules électriques utilitaires (VU)

Le segment des véhicules électriques utilitaires continue également de progresser avec 422 immatriculations en mars 2015, soit une progression de +27% par rapport à mars 2014. Le Kangoo ZE reste en tête des ventes avec 215 immatriculations. Suivent ensuite le Nissan E-NV200 (45), le Ligier PULSE4 (29) la Renault ZOE (28) et le Goupil G3 (24).

Véhicules hybrides rechargeables (VHR)

Le segment des véhicules hybrides rechargeables enregistre 289 immatriculations en mars 2015. Avec 109 unités immatriculées, l'Audi A3 e-tron devance le Mitsubishi Outlander PHEV (61) et la Volkswagen Golf GTE (50). Au total, 697 véhicules hybrides rechargeables ont été immatriculés depuis le début de l'année 2015.

"La mise en place du superbonus le 1^{er} avril va renforcer la tendance à la forte hausse du marché du véhicule électrique. Ce superbonus et l'enrichissement de l'offre sont des leviers clés pour le déploiement de la mobilité électrique en France. On constate en effet que les constructeurs sont au rendez-vous avec des offres particulièrement attractives qui devraient séduire un plus large public de professionnels et de particuliers", commente Joseph Beretta - Président de l'Avere-France.

A propos de l'Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique



Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.

Contacts presse : Agence VLC

Valérie Leseigneur & Joy Lion

valerie@agencevlc.com / Tél. 06 68 80 37 35

joy@agencevlc.com / Tél. 07 62 59 65 86

Avere-France

Marie Castelli – Secrétaire générale

Tel. 01 53 25 00 60

marie.castelli@avere-france.org

www.avere-france.org